

D2025-046

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

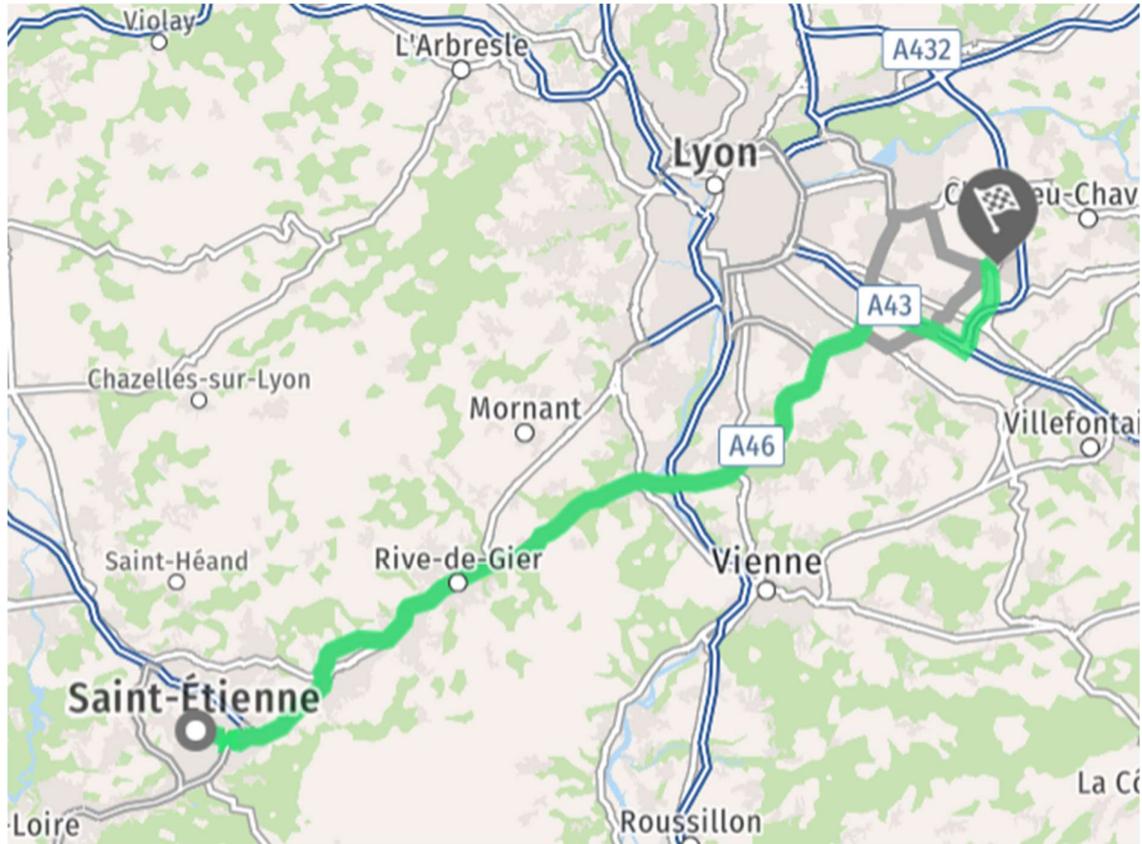
Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Comuto Pro
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)

Liaison déclarée	
Origine ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Lyon - St. Exupéry Airport Aéroport de Lyon-Saint Exupéry, Terminal 1 Niveau 0 69125, Colombier-Saugnieu 45.71883920466424, 5.079293235173876
Destination ³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Saint-Étienne 24 rue Constant Milleret 42000, Saint-Etienne 45.44245702202029, 4.402879905185611
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n°1
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	Environ 01h40m
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n°2

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Lyon - St. Exupéry Airport <> Saint-Étienne



Pièce jointe n°2 : Quotidiens de passage

Lyon - St. Exupéry Airport <> Saint-Etienne

Lyon - St. Exupéry Airport <> Saint-Étienne	
Lyon - St. Exupéry Airport Départ <i>Aéroport de Lyon-Saint Exupéry, Terminal 1 Niveau 0, 69125, Colombier-Saugnieu</i>	10:20
Saint-Étienne Arrivée <i>24 rue Constant Milleret, 42000, Saint-Etienne</i>	12:00
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places

Bellegarde – Vouvray <>Lyon - St. Exupéry Airport	
Saint-Étienne Départ <i>24 rue Constant Milleret, 42000, Saint-Etienne</i>	13:35
Lyon - St. Exupéry Airport Arrivée <i>Aéroport de Lyon-Saint Exupéry, Terminal 1 Niveau 0, 69125, Colombier-Saugnieu</i>	15:15
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places